



TERMES DE REFERENCE

ACHAT DE SEMOIRS ET DE SEMENCE ARACHIDE (variété fouré et law)

Ndiob, le 23 Avril 2024

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Dans le Sahel, **l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, conjoncturelle et structurelle, concerne une grande partie de la population** (selon Oxfam en 2018, près de 10 millions de personnes, dont 1,6 millions d'enfants, souffrent de malnutrition aiguë, l'extrême pauvreté touche entre 40 et 50 % de la population de la zone.). Les raisons de l'insécurité alimentaire sont multiples. Elles relèvent des faibles disponibilité et accessibilité des produits agricoles, en lien avec les mauvaises performances des systèmes de production : rendements faibles (<1t/ha), pertes post-récolte élevées (>30%), conflits d'usage, ressources en eau insuffisamment valorisées pour le développement de systèmes irrigués.

Le bassin arachidier est caractérisé par une agriculture paysanne destinée à la satisfaction des besoins alimentaires de la famille (mil, sorgho, maïs) et la culture de l'arachide comme la principale culture de rente pour la zone.

La subvention de l'arachide par l'État dans les **années 60 a entraîné une forte pression sur les ressources naturelles entraînant une importante dégradation des sols entraînant une baisse de fertilité**. La monoculture et l'utilisation d'engrais minéraux continuent d'engendrer une acidification qui se traduit par des baisses de rendement jusqu'à la stérilité des sols à certains endroits.

Les systèmes agricoles sont caractérisés par une forte vulnérabilité face à l'extrême variabilité du climat, une forte exposition des producteurs familiaux à des risques de diverses natures (climatiques, économiques, sanitaires, voire sécuritaires), un faible niveau de diversification des moyens d'existence, et des chaînes de valeurs agricoles peu favorables aux producteurs. Cette vulnérabilité s'est accentuée avec la crise sanitaire liée à la COVID_19, qui a impliqué divers impacts et mis en lumière les limites des politiques solitaires, mais aussi socio-économiques et agro-environnementales du pays.

A cela s'ajoute la dégradation des ressources naturelles menaçant ainsi la satisfaction des besoins alimentaires en quantité et en qualité des populations. Pour répondre à ces défis, au-delà de la, il urge aujourd'hui de mener une réflexion profonde avec les populations sur des modèles de production beaucoup plus durables qui visent une souveraineté alimentaire, la santé des êtres vivants, la création des richesses, la création d'emploi, la protection de l'environnement.

C'est dans ce cadre s'inscrit le projet C'est dans ce cadre s'inscrit le projet de souveraineté alimentaire à travers une gouvernance durable des ressources naturelles avec une perspective de genre, qui s'inscrit dans la durabilité d'un point de vue social, économique et environnemental, mais également plus résilients vis-à-vis du changement climatique.

C'est en ce sens que ledit projet souhaite redynamiser le fonctionnement des comités villageois paritaires à travers le renforcement des caisses autogérées en matériels agricoles et semences.

DESCRIPTION DES SEMOIRS / SEMENCES

Le présent appel à manifestation de marché s'adresse aux fournisseurs de semoir et de semence d'arachide.

ENDA vous invite par le présent appel à manifestation de marché à soumettre une offre sous pli cacheté en FCFA.

DESIGNATION	NOMBRE / QUANTITE	DESCRIPTION
Semoir artisanal	130	Le semoir artisanal est conçu de manière simple et ingénieuse pour répondre aux besoins des agriculteurs locaux. Il est généralement adapté à une utilisation manuelle, facilitant ainsi son utilisation par les agriculteurs qui ne disposent pas d'équipements motorisés. Leur accessibilité économique pour les petits exploitants agricoles en fait un avantage considérable.
Arachide variété fouré (437-55)	3 tonnes et 250 kg	La variété fouré, le 437-55 est utilisée pour s'adapter aux conditions climatiques semi-arides du bassin arachidier au Sénégal. Elle est capable de tolérer des températures élevées et des précipitations variables, ce qui en fait un choix idéal pour les agriculteurs de la zone confrontés à des conditions climatiques imprévisibles. Elle présente un cycle de 90 jours (de la germination à la récolte)
Arachide variété Law (48-16)	1 tonne et 250 kg	La variété Law, le 48-16 est utilisée son adaptabilité aux conditions climatiques, sa productivité en graine et en fourrage et sa teneur en huile élevé. Elle présente un cycle allant de 95 à 100 jours (de la germination à la récolte)

PROFIL ; EXPERIENCES ET COMPETENCES

Pour que son offre soit valable, le fournisseur devra fournir les pièces administratives ci- après :
Peuvent soumettre les entreprises qui disposent :

- Le rapport qualité-prix des marchandises ;
- Une reconnaissance juridique ;
- Les délais de paiement accordés ;
- La stabilité et la réputation de l'entreprise ;

- La taille, l'organisation et les références clients de la structure ;
- La solidité financière et l'appartenance à un groupe ;

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE ET DE QUALIFICATION

Cet appel d'offre est ouvert aux entreprises ayant des ressources humaines et matérielles capable de satisfaire la demande.

ENVOI DES OFFRES ET DELAI DE SOUMISSION

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à ENDA Pronat fichiers intitulés facture pro-forma aux adresses mail suivantes : pronat@endatiersmonde.org et mettre en copie isidorebirame.diouf@yahoo.fr et sowmamadouabdoulaye@yahoo.fr avant le 30/04/2024 à 23h00 GMT

Le dépouillement se fera à Ndiob le 05/05/2024 à partir de 12h00 GMT